

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Rapport n°2025-012

Eure Normandie Numérique

Réunion du 31 mars 2025

Objet : Compte administratif 2024 – Budget annexe 2G

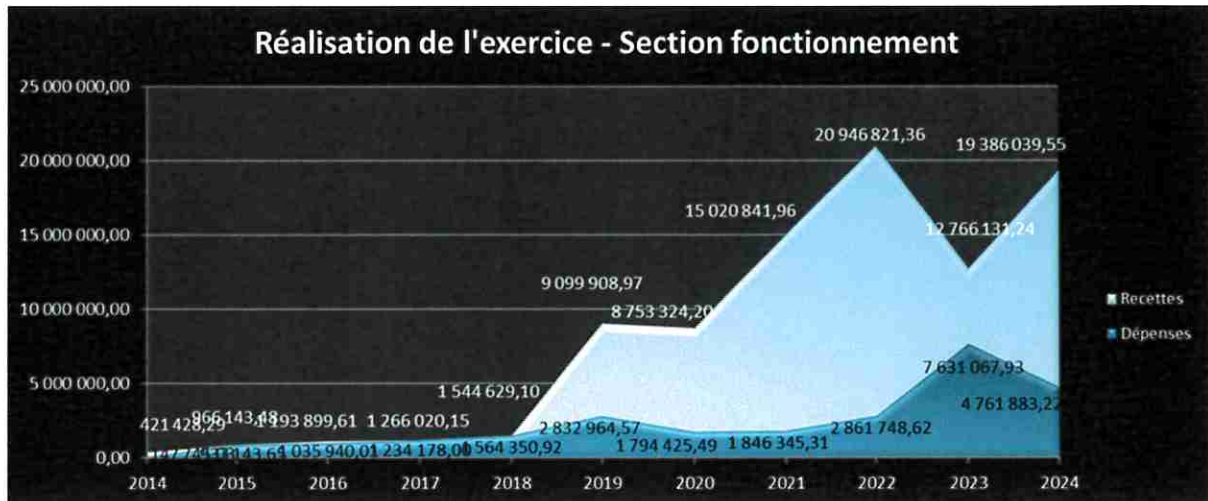
Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats du compte administratif 2024 pour le budget annexe 2G.

1. Section de fonctionnement

En 2024 les crédits votés en fonctionnement s'élevaient à 33 739 967,01€, incluant le report du résultat 2023 établis à hauteur de 23 182 915,01€.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 37 807 071,34€. Cet excédent est principalement dû à la reprise de l'excédent antérieur, de la perception de pénalités de retard de constructeur, de reprise de provision ainsi que de la perception des redevances d'usage versées par le délégataire de service public au titre de la mise à disposition du réseau construit sous maîtrise d'ouvrage du syndicat à Eure Normandie THD. Cette redevance permet au syndicat de dégager l'autofinancement nécessaire pour couvrir la part non financée du réseau à THD sans passer par la dette. Egalement de reverser la part d'avance versée par les EPCI d'un montant total de 14,4M€. Mais également d'appréhender les nouveaux besoins d'investissement (résilience du réseau, nouvelle infra etc.)

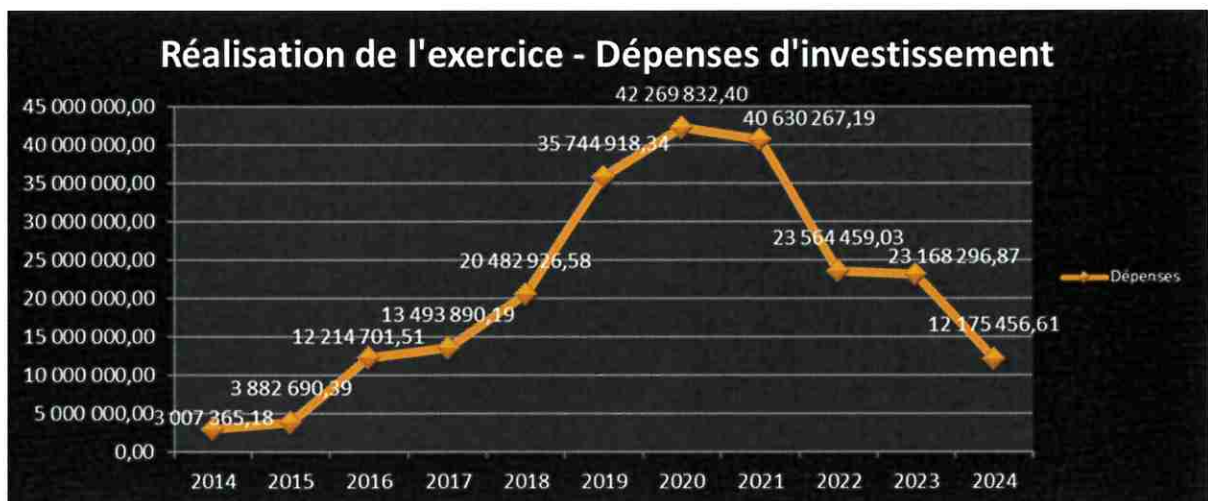
Les dépenses diminuent au global du fait que 2023 comportait une dépense exceptionnelle avec la dotation aux provisions pour risques. Toutefois certaines dépenses connaissent une augmentation. C'est le cas des locations d'infrastructures dont les coûts ne cessent de croître (Orange..) +59% tandis que le volume de prises lui n'augmente que de 4%, ainsi que les dotations aux amortissements avec le lancement des dotations au titre des opérations de montée en débit. Une dotation aux dépréciations des actifs circulants (400k€) est constituée au titre d'un titre de recette non perçu depuis 2022.



2. Section d'investissement

En 2024 les crédits votés en investissement s'élevaient à 42 108 239,31€ dont 19 455 925,88€ d'AP/CP et incluant le déficit 2023 s'élevant à 13 884 326,44€.

Le compte administratif fait apparaître un résultat déficitaire de 11 530 710,48€ correspondant au mécanisme de financement du programme THD dont la part à financer par le Syndicat s'opère en fin de programme avec l'autofinancement dégagé.



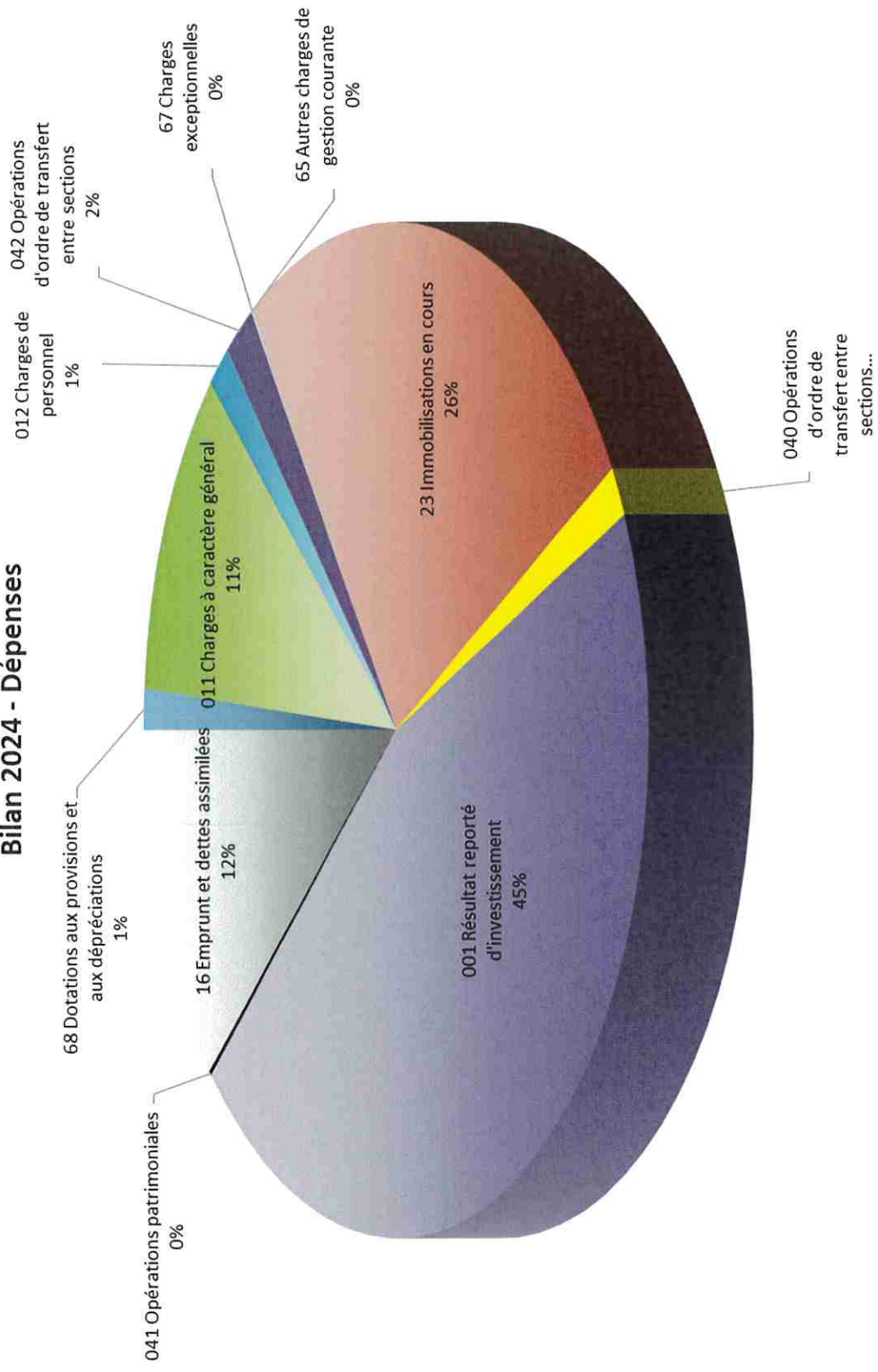
RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2024
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2024	Section de fonctionnement	4 761 883,22	19 386 039,55	14 624 156,33
	Section d'investissement	12 175 456,61	14 529 072,57	2 353 615,96
	Total des sections	16 937 339,83	33 915 112,12	16 977 772,29
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2023)	Section de fonctionnement (002)	0,00	23 182 915,01	23 182 915,01
	Section d'investissement (001)	13 884 326,44	0,00	-13 884 326,44
RESULTAT DE CLOTURE 2024	Section de fonctionnement	4 761 883,22	42 568 954,56	37 807 071,34
	Section d'investissement	26 059 783,05	14 529 072,57	-11 530 710,48
	Total des sections	30 821 666,27	57 098 027,13	26 276 360,86
RESTES A REALISER 2024 A REPORTER EN 2025	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2024		30 821 666,27	57 098 027,13	26 276 360,86

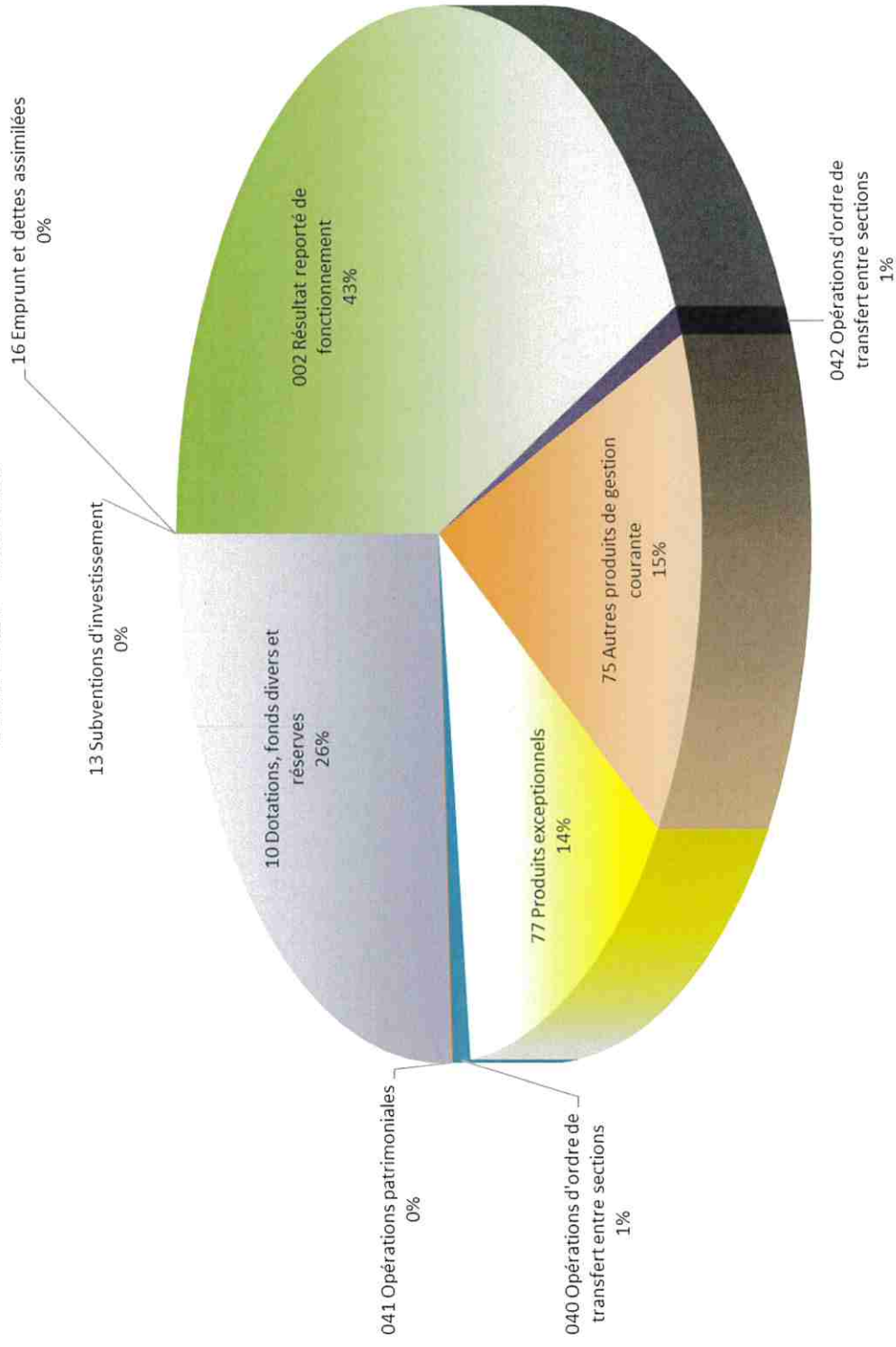
Évolution consommation de l'AP/CP



Bilan 2024 - Dépenses



Bilan 2024 - Recettes



Il est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 31 mars 2025

Objet : Compte administratif 2024 – Budget annexe 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 31 mars 2025 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Le Président s'est retiré de l'assemblée ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales

- D'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe 2G dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2024
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2024	Section de fonctionnement	4 761 883,22	19 386 039,55	14 624 156,33
	Section d'investissement	12 175 456,61	14 529 072,57	2 353 615,96
	Total des sections	16 937 339,83	33 915 112,12	16 977 772,29
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2023)	Section de fonctionnement (002)	0,00	23 182 915,01	23 182 915,01
	Section d'investissement (001)	13 884 326,44	0,00	-13 884 326,44
RESULTAT DE CLOTURE 2024	Section de fonctionnement	4 761 883,22	42 568 954,56	37 807 071,34
	Section d'investissement	26 059 783,05	14 529 072,57	-11 530 710,48
	Total des sections	30 821 666,27	57 098 027,13	26 276 360,86
RESTES A REALISER 2024 A REPORTER EN 2025	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2024		30 821 666,27	57 098 027,13	26 276 360,86

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2024 EN 2025 (BP)	Section d'investissement		
	001	11 530 710,48	
	1068		11 530 710,48
	Section de fonctionnement		
	002		26 276 360,86

- D'affecter au budget 2025 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élevant à un montant total de 37 807 071,34€ :
 - au besoin de financement de la section d'investissement pour 11 530 710,48€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
 - en recette de fonctionnement, soit 26 276 360,86€ au compte de recette de fonctionnement 002 001 « résultat de fonctionnement reporté »
- De reporter au budget 2025 le résultat déficitaire d'investissement de 11 530 710,48€ au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 18
- Collège Conseil Départemental : 12
 - Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 10
 - Collège syndicat : 2
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 31 mars 2025

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 04/04/2025